



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du mercredi 28 juin 2023 à 19h30

CR

*Présent-es : Sophie T, Stéphane, Nathalie, Stéphanie, Aurélie, Catherine, Virginie
(Administrateurs), Baptiste (Directeur)
Invités : Catherine Paillat (élue)
Secrétaire : Stéphane
Maître du temps : Non défini*

Actualité & urgences

- **Mairie**

Question technique bâtiments communaux (Cure / barrage)

Besoin de rencontrer les agents/élus concernant la réalisation d'évènements programmés dans ces lieux pour assurer la sécurité du public

Dans le cadre de l'halloween, sortir de la cure en direction de la mairie demanderait de fermer la rue.

Il faut demander à Marie Paturel l'autorisation de prêter la cour d'école. (Fait) et ok.

Si usage des toilettes de l'école, il faudra demander un nettoyage.

Prévoir d'organiser une réunion d'orga pour caler halloween en septembre.

Pour le barrage, pas d'eau potable mais des toilettes sèches.

Pour décibel, prévoir une réunion juillet.

Retour réunion mairie activités 6 juin 20h30

Gestion alarme dans un lieu avec de nombreux utilisateurs et porte du hall du Gymnase

Bien penser à éteindre toutes les lumières et ne pas abuser sur le chauffage.

Attention à la porte du hall mais la MPT n'est pas responsable de celle-ci !!!

Bien penser à fermer à clés toutes les portes qui le permettent.

Ne rien stocker devant les portes. « Une porte c'est fait pour s'ouvrir » Cathy P

Forum du 2 septembre à la Salle St Martin

Bien envoyer le document pour les demandes de matériel.

Créneaux gymnase samedi après-midi réservé Espace Jeunes et 1/3 Gymnase mercredi

Finalisation participation école privée périscolaire

Participation école privée au fonctionnement du périscolaire de 2 800€ pour l'année scolaire 2023/2024 sur facture de la MPT en juin 2024.

!Co-Rhum bien rempli Validation CR CA du 24/05/2023

VOTE : POUR 7/7, CONTRE 0/7

Modification Règlement Intérieur Périscolaire :

Cf nouveau règlement intérieur

!Co-Rhum bien rempli Modification Règlement de la ludothèque : prêts de jeu de 3 semaines au lieu de 2(1')

VOTE : POUR 7/7, CONTRE 0/7

- **Points secteurs et commissions et évènements (60')**

- **COFIL PERI** : Fonctionnement correct et retour école privée très positif. Manquait l'école publique et l'APEP.
- **COFIL EJ** : Fréquentation stable par rapport aux années précédentes malgré le fait que Iris soit seule en poste et contrainte de limiter les jauges (veillée) ou de fermer l'accueil libre lors des sorties.
- **Point TYM : Retour CA exceptionnel / Commission Enfance / réunion CCVL DSP/MARCHE PUBLIC**
 - Validation de déposer une offre de marché public
 - Forme Marché public ou DSP (2024/2025/2026)
Vote marché public : POUR 7/7, CONTRE 0/7
 - **NON Voté** : Équipe TYM structurée de la manière suivante :
 - Mercredi 4CDII et 2 alternants
 - Vacances CEE uniquement
 - **NON Voté** : Participation CCVL au salaire de la Direction (supervision)
- **Retour évènements**

Proposition d'envoyer aux membres de la MPT des demandes de participation lorsque besoin de bénévoles. Fréquence à définir.

Prévoir des bras pour les rangements.

- **Concert Pôle Musique** : Super
- **Gala de Danse**
 - Super Gala
 - Déficit prévisionnel grandement réduit (Fréquentation en hausse et recette buvette également)
- **Loto**
 - Bonne organisation, participation des jeunes super, environ 90 personnes
 - Excédent environ 750€
- **Fête de la Musique**
 - Environ 250 personnes
 - Bonne ambiance et supers prestations du Bronx et de la Mauvaise Pente
 - Excédent 735€

Ico-rhum bien rempli ! Proposition de donner 400€ à l'EJ vote : Pour : 7/7 + 4 virtuels 9/7 donc Contre : 0/7 – 4.

- **Chantier Jeunes**
 - La CCVL demande aux MJC/MPT de participer à l'organisation de chantier jeunes
 - Jeunes de 14 à 17ans
 - Volonté : 5chantiers /an (3 juillet, 1 toussaint, 1 printemps)
 - 5 matinées par semaine de vacances
 - Partenariat avec les services techniques
 - Intervention possible hors Thurins
 - Subvention CCVL pour couvrir les frais de la MPT (salaire, frais déplacement, indemnité des jeunes et matériel)
 - Iris et Baptiste Ok si alternant engagé
- **TYM/PERISCO :**
 - **Équipe été : Complète (beaucoup de candidature)**
 - **Équipe rentrée** : en bonne voie
 - **Recrutement :**
 - Fiona (alternante) a obtenu son CPJEPS et devient animatrice CDII à la place de Hugues
 - Recrutement de Helina BERGER en BPJEPS
 - **Tarifification** : La ccvl prévoit une augmentation de 6% sur l'ensemble des tranches en janvier 2024
- **ESPACE JEUNES :**
 - Recrutement d'un animateur/trice été en bonne voie
 - Recrutement de Baptiste SULTER EN BPJEPS

Activités et stages

Finances (15')

- Subvention département
 - Contact pris pour obtenir des financements de fonctionnement (ludothèque) et projet culturel à rayonnement local (Résidence éphémère graffeur).
- Exonération URSSAF COVID
 - La MPT a demandé des exonérations de cotisations URSSAF en 2020 et 2021 pour un montant de 41 173€ tous secteurs confondus en raison de fermetures ou mesure de restriction en raison de l'épidémie du COVID-19. L'URSSAF estime que nous ne devons pas bénéficier des exonérations en raison du code APE 9499Z de la structure (et de la plupart des MJC/MPT) Mais, l'argumentaire est faux : les MJC/MPT avec ce code APE ont eu des interdictions d'ouvertures dans la mesure où l'ensemble des décrets étaient basés sur la catégorie d'ERP et non sur le code APE comme l'indique le courrier.
Les MJC de France (fédération nationale) est mobilisé (courrier type), lobbying auprès du ministère de l'Éducation Nationale.
La MPT va contester à l'URSSAF par LRAR.

Personnel (15')

- Rémunération ATA manifestation
 - Pour rappel, les ATA sont engagés pour réaliser des séances d'activités en face à face pédagogique. Dès lors que nous demandons à un ATA de réaliser des heures en + en dehors de leur temps de travail habituel, une rémunération en heures complémentaires devient obligatoire. Cela vaut pour la danse, la musique, le cirque, etc.
 - L'organisation de la MPT en 30 séances ou nombre de séances individuelles/collectives (musique) est une organisation de la MPT en tant qu'employeur pour des raisons stratégiques (qui peuvent être débattues et modifiées). Même si elle bénéficie aux ATA ne dépend pas directement d'eux. Les heures effectuées en dehors des séances en face à face pédagogique doivent être rémunérées (concert, gala, réunion, etc.)
- Congé/récup été (voir pj)
- Coffre-fort paies
 - Le logiciel de paie silaé qui est utilisé par la MPT développe un coffre-fort numérique pour les paies des salariés. Celui-ci sera facturé au tarif de 1€/fiche de paie soit environ 350€/an.
Le passage au coffre-fort sera effectif pour les paies de juillet.
Les salariés peuvent refuser le coffre-fort mais le coût de 1€/fiche de paie sera toujours applicable 😊

Communication

- Distribution plaquette
Réfléchir à une mise en avant des nouveautés dans la plaquette (cirque pas vu)

Non abordé :

Vie associative

- Fonctionnement : référents et commissions/copils

Animations MPT et Animations du territoire

- Forum des associations : Samedi 2 septembre
- DECIBELS : Samedi 9 septembre
 - Ru Organisation : vendredi 01/09 à 19h au Fief
- Journées du Patrimoine : Samedi 16/09 et dimanche 17/09
 - Ru Préparation lundi 28/08 à 17h30
- Halloween : Mardi 31/10/2023

Divers

Réunions et dates retenir :

- **Présentation MPT Conseil Municipal : jeudi 14/06 à 19h**
- Copils / Commissions :
 - COPIL Périscolaire : à définir
 - COPIL TYM : mercredi 23/11 à 18h30
 - COPIL EJ : à définir
 - Commissions activités/ludo/finances : à définir
 - CA RENTREE : mercredi 30/08

PROCHAINS CA :

Mercredi 12 juillet 2023 à 19h30 + BBQ